



CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

AVRIL 2018

1^{er} avril « Pacte de corruption » l'accusation des juges contre SARKOZY. L'affaire repose sur des conversations téléphoniques interceptées entre l'ex-président et son avocat Thierry HERZOG et entre ce dernier et le haut-magistrat Gilbert ALIBERT.

4 avril – Violences sexuelles : des athlètes brisent l'omerta. Deux entraîneurs d'athlétisme de haut niveau sont visés par des plaintes de jeunes sportives.

Les tentations radicales, enquête auprès des lycéens. Olivier GALLAND et Anne MUXEL PUF (29 euros). Les sociologues ont mené l'enquête auprès de 7000 lycéens de 4 territoires à dominante urbaine, qui conclut à un « effet islam » dans l'adhésion de jeunes français aux idées radicales et absolutistes.

5 avril – A CHANTELOUP, « ça nous a explosé à la gueule ». L'incendie d'une école maternelle est survenu après une série d'échauffourées dans la ville des Yvelines. « Zéro mixité, beaucoup de pauvreté et de trafic : ce coin concentre tous les dysfonctionnements » Catherine ARENOU maire LR de Chanteloup-les-Vignes.

Le débat sur la loi « immigration » s'annonce tendu. Les députés de la majorité s'inquiètent d'un texte jugé répressif. Sur l'immigration, le durcissement du discours politique gagne tous les camps. Les idées qui ont été l'apanage du Front National ont infiltré tous les partis politiques jusqu'à faire tomber le tabou du droit du sol.

Fraude fiscale : Gérald DARMANIN prêt à aménager le verrou de BERCY. Le ministre a proposé que les critères du dispositif soient fixés par les parlementaires. 68 peines de prison ont été prononcées en 2016 et 131 peines d'amende pour une moyenne de 10.000 euros.

6 avril – Cécile DUFLOT : « je quitte la politique avec sérénité » elle va prendre la tête de la branche France de l'ONG OXFAM. Pendant ses études elle s'engage au GENEPI, donne des cours en prison et y devient écrivain public.

Swiss Leaks : le lanceur d'alerte Hervé FALCIANI arrêté en Espagne. L'ex informaticien de HSBC est à l'origine de la fuite de documents révélant l'étendue d'un système de fraudes fiscales.

Mort de Philippe BOUCHER ancien journaliste du MONDE. Sous son impulsion la rubrique justice du journal occupe une place de plus en plus large dans les colonnes. Il tient le compte méticuleux des suicides en milieu carcéral, alors qu'un règlement interdit de les évoquer.

7 avril – Au BRESIL, la justice ordonne l'incarcération de LULA. L'ancien Chef d'Etat condamné pour corruption dénonce l'empressement des juges à l'emprisonner.

Droit de retrait au lycée UTRILLO de STAINS après des violences en série. Depuis plusieurs semaines, l'établissement est le théâtre d'agressions et de règlements de

compte entre bandes rivales.

8/9 avril – A LUNEL, « une ambiance un peu djihad ». Cinq habitants de la ville, depuis laquelle une vingtaine de jeunes sont partis en SYRIE, sont jugés à PARIS.

Mort de Jacques HIGELIN chanteur et poète. Des détenus du Centre de Détention de LOOS, en permission, l'avaient rencontré à BOURGES. A la suite de quoi il est venu chanter en prison.

10 avril – SYRIE : le régime accusé de frappe chimiques. Le gaz sarin avait déjà été utilisé par l'armée syrienne en 2013 contre la GHOUTA et en 2017 contre Khan Cheikhoun.

« Je n'étais pas musulman, j'étais DAECH ». L'initiateur du projet d'attentat de fort Béar a raconté à la DGSI le processus de sa radicalisation. « Quand j'ai été happé par la propagande, j'étais faible, dépressif sous traitement ».

11 avril – Le gouvernement a lancé une opération massive pour expulser les occupants du bocage nantais opposé à l'ancien projet d'aéroport.

Tuerie de MAGNANVILLE : 6 nouvelles interpellations dont une policière et sa fille présentée comme radicalisée.

Plus de 100.000 demandes d'asile en 2017, hausse de 17,6% par rapport à 2016. Demande albanaise, hausse de 60%.

Pour la 1^{ière} fois une djihadiste française sera jugée en IRAK. Elle avait rejoint l'Etat islamique avec son mari et ses enfants en 2015.

12 avril – De 2 à 9 ans de prison requis au procès de la filière djihadiste de LUNEL. Contre Hamza MOSLI, considéré comme l'un des deux « intellectuels » du groupe, le parquet de PARIS a demandé 9 années de détention.

En ARIZONA, l'autre vallée de la mort. Alors que la peine capitale recule aux Etats-Unis, certains Etats font de la résistance. Parmi eux l'ARIZONA, où l'opinion publique et les autorités y sont foncièrement favorables.

13 avril – Le pape confesse ses « erreurs » sur la pédophilie au CHILI. En janvier, François avait défendu Mgr Juan BARROS, accusé d'avoir couvert des agressions sexuelles.

La pénalisation des clients met en difficulté les prostituées. Des associations dressent un bilan sévère de la loi de 2016.

Le pouvoir de l'argent à la prison de FRESNES. Les conversations d'un directeur mis en examen lèvent le voile sur une série de passe-droits. Le directeur Khaled El Khal est soupçonné d'avoir usé de sa fonction pour tenter d'influer sur des décisions de l'Administration Pénitentiaire.

Forte mobilisation des avocats contre la réforme de la justice. L'hypothèse d'un report à l'automne de la discussion au Parlement du projet de Nicole BELLOUBET est prise.

14 avril – TARNAC ou la fin d'une « fiction ». Julien COUPAT et Yildune LEVY ont été

relaxés. Leur procès a été celui de l'antiterrorisme. « Dix années de procédure ont été balayées en trois semaines d'audience ». Marie DOSE avocate de Yildune LEVY.

Le maire qui aimait trop le PMU. Jean-Marc NICOLLE, édile de Kremlin Bicêtre, est mis en examen pour de supposés pots-de-vin.

La Cour d'Appel de PARIS a invalidé le plan de remboursement proposé par Bernard TAPIE pour régler en 6 ans sa dette de 300 Millions d'euros dans l'affaire du Crédit Lyonnais.

Policière agressée à CHAMPIGNY : onze personnes mises en examen. Une vidéo prise au moment des faits et diffusée sur internet, a permis d'identifier les suspects.

16 avril – Justice : le gouvernement opte pour une réforme a minima pour renforcer l'indépendance du parquet. Transfert du pouvoir disciplinaire pour les membres du parquet au Conseil supérieur de la magistrature, même si le Garde des Sceaux reste maître de la saisine de l'institution. Les anciens présidents de la République ne siègent plus au Conseil Constitutionnel. Suppression de la Cour de Justice de la République.

TARNAC : les leçons d'un naufrage. Il y a eu dix années de dérives ininterrompues de l'antiterrorisme français. Les services de renseignement ne peuvent s'immiscer dans une enquête judiciaire. Le juge judiciaire est un maillon essentiel de la démocratie.

17 avril – Immigration : le gouvernement durcit les conditions de l'asile. Les acteurs du secteur dénoncent unanimement ce texte. Défenseur des Droits, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté et même le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe ont fait savoir leur opposition. Par contre l'opinion publique y est favorable. Seuls 4% des déboutés du droit d'asile sont effectivement renvoyés d'après la Cour des Comptes.

La situation s'enlise dans la ZAD du bocage nantais. Plusieurs milliers de personnes sont venues à Notre Dame des Landes pour contestées les expulsions par la force.

18 avril – La dérive imprévisible de la galaxie de Logan N. Les auditions des mis en examen de la cellule d'ultra droite démantelée révèlent une organisation très structurée. Le projet de Logan N. baptisé « OAS » s'apparentait à tout sauf à une seule invention de papier.

« J'aurais dû lui acheter un billet et la renvoyer chez elle ». Au procès de Sophie LIONNET, jeune fille au pair à LONDRES, Ouissem MEDOUNI est apparu comme un homme manipulé et dépassé.

A TOULOUSE, nouvelle nuit de heurts avec la police. 18 personnes ont été interpellées lors de ces échauffourées dans le quartier du MIRAIL. Les violences auraient pu avoir été déclenchées par une rumeur suivant laquelle des surveillants de prison de SEYSSES auraient été à l'origine du décès d'un détenu. Selon le Parquet l'autopsie a confirmé que le décès devait être dû à une pendaison.

Surenchère répressive entre la droite et le Front National à propos du texte asile-immigration. Le Président de « Les Républicains » veut concurrencer le Front National en la matière : définition d'un « plafond » d'immigration, limitation d'accès

aux prestations sociales.

19 avril – Une djihadiste française condamnée à perpétuité en IRAK. Les avocats français de Djamila BOUTOUATOU, qui n'étaient pas prévenus de la date de son procès, dénoncent une condamnation « inacceptable ». Depuis janvier 97 femmes ont été condamnées à mort en IRAK, 185 à la prison à vie.

L'Etat condamné pour les cours de promenades « indignes » à FRESNES. Un détenu avait saisi la justice en 2015. La justice administrative va envoyer quatre magistrats avec le pouvoir d'ordonner d'éventuels travaux.

20 avril – Au MIRAIL, heurts violents entre jeunes et la police. Le contrôle d'identité d'une femme en niqab et le suicide d'un détenu auraient le feu aux poudres. La ville et la préfecture ont envisagé un couvre-feu pour les mineurs, mais le maire (LR) Jean-Luc MOURENC y a renoncé.

A PARIS, les avocats contre les box vitrés. Le nouveau tribunal va démonter ces « cages de verre » avant les premières audiences prévues lundi. Les box compliquent voire empêchent les conversations confidentielles entre un avocat et son client.

Philippe CAUBERE visé par une plainte pour viol. La plaignante a médiatisé son histoire dans une vidéo. Le comédien soutient que la relation était consentie.

La sclérose de RAMADAN pas incompatible avec sa détention.

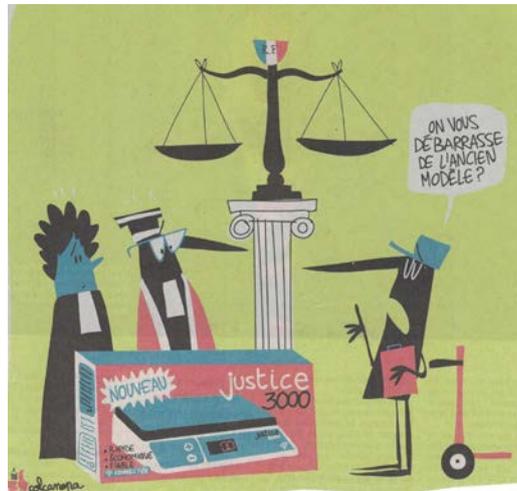
21 avril – Pays Basque – ETA demande pardon pour le mal qu'elle a causé. L'organisation basque reconnaît « la souffrance démesurée » qu'elle a causée. Elle devrait officialiser sa dissolution le 5 mai.

La Cour européenne des droits de l'homme autorise l'expulsion d'un imam salafiste vers l'Algérie. L'imam de la mosquée As-Sounna à MARSEILLE qui attirait de nombreux fidèles, était connu pour ses prêches radicaux et haineux.

Justice : le pari d'une réforme tout-en-un. L'exécutif prend le risque de multiplier les opposants, en agrégeant des personnes aux intérêts parfois divergents.

- Une hausse de 24% du budget de la justice en cinq ans avec 8,3 Milliards d'euros prévus.
- 65000 emplois à temps plein seront créés. La moitié de l'effort budgétaire ira aux prisons.
- 7000 places de prison seront créés et 20 centres éducatifs fermés pour mineurs.
- Simplification de la procédure pénale, possibilité de plaintes en ligne.
- Prolongation de la garde à vue une fois sans présentation de la personne au procureur.
- Pour tous les crimes possibilité de recourir à des techniques spéciales d'enquête.
- La composition pénale pourra être étendue à tous les délits.
- Amendes forfaitaires pour l'usage de stupéfiants et la vente d'alcool aux mineurs.
- Disparition de la contrainte pénale.

- Libération sous contrainte devient la règle, dernier tiers de la peine au dehors de la prison.



- Les peines de prison de moins d'un mois sont bannies.
- D'un à 6 mois les peines s'effectuent en milieu ouvert ou sous bracelet électronique
- De 6 mois à 1 an possibilité d'aménagement par le juge de l'application des peines.

Nouveau record historique au 1^{er} avril 2018 : 70367 personnes détenues dont 30% en détention provisoire.

24 avril – Des centaines de personnes dénoncent un nouvel antisémitisme dans un manifeste. Le texte appelle les autorités théologiques musulmanes à frapper d'obsolescence des versets du CORAN. Dix personnes tuées en 10 ans en raison de leur confession juive.

Migrants : opération « Defend Europ » par des militants d'extrême droite. Des identitaires ont occupé le col de l'Echelle pour « tenir » la frontière franco-italienne.

25 avril – Trente imams « indignés » plaident pour la République. « Tout silence de notre part sur le terrorisme et les crimes antisémites serait désormais complice et donc coupable ». Ont signé plusieurs aumôniers musulmans de prison (Neuvic, Périgueux, Eysses, Aumônier régional des prisons de Nouvelle Aquitaine).

Tensions à TOULOUSE : les failles de la prévention. Les heurts entre jeunes et policiers au MIRAIL ont mis en lumière l'absence d'éducateurs de rue sur le terrain.

ABDESLAM condamné à 20 ans de prison pour la fusillade de FOREST en Belgique. Une concertation doit avoir lieu avec la France pour déterminer où il effectuera sa peine de prison.

Des musulmans dénoncent un procès « délirant » contre l'islam après la publication du manifeste « contre le nouvel antisémitisme ».

Procès à JARNAC : le parquet de PARIS ne fait pas appel.

Plus de 1 Million de dégâts dans les universités d'après Frédérique VIDAL ministre de l'enseignement supérieur.

26 avril – Ports africains : Vincent BOLLORE en garde à vue. Soupçonné de corruption dans l'attribution de concessions, l'industriel a passé la nuit dans les locaux de la police. Les dirigeants du groupe sont soupçonnés d'avoir utilisé HAVAS pour faciliter l'arrivée au pouvoir de dirigeants togolais et guinéens.

Filière djihadiste de LUNEL : deux appels. L'un du parquet, l'autre d'un condamné à 7 ans de prison.

Le désarmement de la police municipale de WISSOUS ordonné par la Préfecture de l'ESSONNE.

27 avril – Banlieues : les propositions radicales de BORLOO. Plus de 6 Millions de personnes vivent dans une forme de relégation dans les banlieues et cumulent des handicaps économiques et sociaux. Une académie des leaders à côté de l'ENA. Dans les quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) recruter 100.000 personnes dans le secteur des aides à la personne. Rénovation urbaine : plan massif en 5 ans.

- Création de « cités éducatives ».
- Aide aux communes pauvres par une péréquation.
- Développement de la mobilité.
- Promotion de la mixité.
- Insertion par le sport.
- Création d'une juridiction pour sanctionner l'inaction des administrations.

Vincent BOLLORE a été mis en examen pour corruption en AFRIQUE.

28 avril – Révélation sur le système BOLLORE en AFRIQUE. Vincent BOLLORE est accusé d'avoir favorisé les élections des présidents TOGOLAIS et GUINEENS en échange de l'exploitation de ports et containers en Afrique. L'affaire témoigne de la permanence des habitudes néocoloniales dans la « Françafrique ».

Les identitaires font la guerre de la com aux migrants. Le noyau dur de Génération identitaire agrège 150 à 200 personnes en France.